



## AVIS DE COURSE

# Championnat de Bretagne Voile Légère

SERIE: OPTIMIST

Dimanche 02 Juin 2024

Baie de Locquirec – Organisation: Ecole de Voile de  
(Grade: 5A)

*Prescription de la FF Voile : Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.*

### Préambule

La mention [NP] dans une règle de L'AC signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

### 1. REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021 - 2024*.

1.2 les prescriptions nationales s'appliquent aux concurrents non francophones.

1.3 les règlements fédéraux

1.4 En cas de traduction de cet Avis de Course, le texte français prévaudra.

### 2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les Instructions de Course seront disponibles auprès de l'école de voile de Locquirec le samedi 01 juin 09H00

2.2 Les Instructions de Course seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les Instructions de Course IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante

< <https://www.evlocquirec.fr> >.

### 3. COMMUNICATION

[DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTIONS

4.1- L'épreuve est ouverte à tous les bateaux conformes aux règles de jauge de la classe Optimist

- L'épreuve est ouverte à tous les coureurs en accord avec le règlement sportif voile légère Ligue Bretagne 2024

4.2- Les coureurs admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site de l'école de Voile de Locquirec **avant le jeudi 30 mai 2024** : < <https://www.evlocquirec.fr> >

Pour s'inscrire les concurrents doivent fournir :

- Une licence FFV 2024 compétition
- Une autorisation parentale

### 5. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

- 12 € tarif de base jusqu'au 30 mai 2024
- Inscriptions clôturées le 30 mai 2024. Passée cette date la possibilité d'inscription sera à la discrétion du club organisateur.
- Remboursement : en cas de désistement le coureur ne sera remboursé qu'en cas de force majeure, après décision du club organisateur qui pourra exiger un certificat médical.

### 6. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 7. PROGRAMME

- Confirmation d'inscription dimanche 02 juin de 9H00 à 10H00
- Briefing entraîneurs dimanche 02 juin 10H00
- Premier signal d'avertissement de la première course prévu à 12H00
- Aucun signal d'avertissement après 17H00
- La remise des prix aura lieu dès que possible après les courses

### 8. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

### 9. LIEU

L'Annexe fournit le plan du lieu de l'épreuve et indique l'emplacement des zones de course.

### 10. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera de type trapèze IODA

### 11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

En cas d'arbitrage semi direct, la RCV 44.1 n'est pas modifiée, de sorte que la pénalité de deux tours est maintenue, selon l'annexe fédérale en vigueur.

### 12. CLASSEMENT

Deux courses sont nécessaires pour valider la compétition. Si moins de 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses. Si 3 courses ou plus sont validées, une course sera enlevée. En cas d'égalité de points, il sera fait application du système World Sailing annexe A8.

### 13. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs et entraîneurs doivent s'inscrire auprès du club organisateur. Les entraîneurs doivent fournir la liste des coureurs sous leur responsabilité. Certains bateaux entraîneurs / accompagnateurs pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion du club organisateur.

### 14. BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

### 15. PROTECTION DES DONNÉES

**Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-

même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

## **16. Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **17. ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## **18. PRIX**

Des prix seront distribués :

- aux 3 premières filles et aux 3 premiers garçons, en Minimes et en Benjamins,
- au premier garçon et à la première fille minimes 1ère année (nés en 2012) si ils ne sont pas déjà récompensés.
- au premier garçon et à la première fille benjamins 1ère année (nés à partir de 2014) si ils ne sont pas déjà récompensés.

## **19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter :

École de Voile de Locquirec Route de Plestin-les-Grèves  
29241 Locquirec TEL: 02.98.67.44.57  
[evl3@wanadoo.fr](mailto:evl3@wanadoo.fr)

## **Horaire des marées**

**Dimanche 02 Juin 2024 Coeff 65 - BM 9H31 2,64 - PM 15H40 7,96m**

# ANNEXE-1- « ZONE DE COURSE »

